

Osez le Féminisme!

<http://www.osezlefeminisme.fr> - n°5 - février 2010

Edito

ET SI ON PRENAIT SON PIED ?

La contraception est massivement diffusée, la loi pour l'avortement a 35 ans, la sexualité féminine s'étale sur les couvertures des magazines : on aurait presque le sentiment que tout va bien pour le corps des femmes. Pourtant en y regardant de plus près, la situation n'est pas vraiment rose.

Au-delà des tabous religieux et des injonctions commerciales qui enferment les corps dans des carcans bien étroits, le droit des femmes à disposer de leur corps est aujourd'hui matériellement remis en cause. Le droit à l'avortement ? Il est rendu aléatoire par les fermetures de nombreux centres IVG. La contraception ? Elle reste cantonnée au « tout pilule » au lieu d'être adaptée à chacune et de nombreux moyens de contraception ne

sont pas remboursés. Les stéréotypes sexuels ? Ils ont la vie dure. Dans la récente exposition « Zizi sexuel » à la Villette, aucune mention n'était faite du clitoris. On prétend faire découvrir leur corps aux enfants en omettant « juste » l'organe qui procure le plaisir sexuel aux femmes.

Le droit des femmes à disposer de leur corps (qu'il s'agisse de plaisir sexuel, de contraception ou d'IVG) est donc encore une bataille d'actualité. C'est d'ailleurs le cas de l'ensemble des combats féministes : égalité professionnelle, lutte contre les violences, défense de la laïcité, etc. Autant de raisons de se mobiliser : le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, arrive à grands pas. Osez le féminisme se mobilisera à l'occasion des manifestations organisées et appelle toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les inégalités à descendre dans la rue à nos côtés !

Agenda

Retrouvez sur le site d'Osez le féminisme **l'agenda féministe complet** (rencontres, manifestations, débats, réunions d'OLF)

>> Meeting féministe

À l'occasion des élections régionales, le Collectif National Droits des Femmes interroge les partis politiques sur leur programme en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Mercredi 17 février à 19H30

À la Maison des Associations Solidaires
10 r. des Terres au Curé, Paris 13e
Métro Olympiades

>> Prochaine réunion d'OLF

Pour préparer le prochain numéro du journal, organiser la mobilisation pour la manif du 8 mars et tout simplement échanger sur les droits des femmes et le féminisme :

Mercredi 24 février à 19H30

Au Mouvement Français pour le Planning Familial - 4, square St Irénée, Paris 11e
Métro St Ambroise



Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars est depuis 100 ans la journée internationale pour les droits des femmes. « Des droits des femmes » et non pas « de LA femme ». Détail linguistique ? Pas vraiment. Cette journée célèbre non pas une soi-disant essence féminine à grands renforts de bouquets de fleurs mais des années de mobilisations pour l'égalité femmes - hommes. Pour Osez le féminisme, le 8 mars est l'occasion de rappeler que l'égalité est malheureusement encore loin d'être une réalité. Alors, mobilisons-nous le 8 mars prochain !

Manifestation à Paris à 18h30

À l'appel du CNDP et de la MMF

et actions prévues dans de nombreuses villes de France

Qui sommes nous ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

Contacts

contact@osezlefeminisme.fr

www.osezlefeminisme.fr

Retrouvez-nous sur Facebook :

<http://www.facebook.com/home.php#/pages/Osez-le-feminisme-/104412054509?ref=ts>



La parité... même pas à moitié

Présenter 50% de femmes sur les listes aux élections régionales, c'est la loi. Présenter des têtes de listes paritaires reste un choix politique. Quand on regarde les listes proposées, on se rend compte que nous n'avons pas encore franchi le pas d'une véritable égalité entre femmes et hommes en politique. En mars, 4 femmes au maximum dirigeront une région. Cela signifie qu'au moins 84% des régions seront dirigées par des hommes.

Pour tous les partis politiques qui s'engagent en faveur de l'égalité femmes hommes, il y aura une séance de rattrapage lors de la composition des exécutifs. Et si l'on décidait d'instaurer la parité dans les vices présidences de toutes les régions (contre 37% de femmes aujourd'hui) ? Chiche !

Clémence Le Cœur

Las Soldaderas : femmes dans la révolution mexicaine

Elles sont un quart des 8 millions de combattants. Certaines se sont pleinement engagées dans la révolution, d'autres ont simplement suivi leur mari ou ont été enlevées par des soldats, mais elles ont toutes partagé les mêmes conditions de vie, voyageant à pied ou sur les toits des trains, qu'elles fassent le coup de feu comme Maria « Pistola » Arias Bernal ou Petra Ruiz ou qu'elles soignent ou s'occupent de l'intendance. A l'occasion des 100 ans de la révolution mexicaine, cette exposition constituée à partir des archives de l'agence Casasola, est d'une grande qualité esthétique et rend hommage à ces femmes, souvent les grandes oubliées de l'histoire. A voir



Cécile Aktouf

Maison des Amériques Latines, 3, rue Cassette Paris, 6e.

A peine une fissure dans le plafond de verre

En finir avec l'idée que si les hommes gouvernent les entreprises, c'est parce qu'il n'y a pas assez de femmes « compétentes ». Voilà l'objet de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale le 20 janvier, qui vise à l'horizon 2016 l'objectif de 40% de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises cotées en bourse. Mauvaise élève en termes d'égalité professionnelle, la France affiche à ce jour le faible score de 9% de femmes administratrices dans les grandes entreprises. On peut regretter que sur les 40 propositions du rapport Grésy, seule celle-ci ait fait l'objet d'une loi. Au final, cela ne concernera qu'une centaine de femmes sur les millions qui subissent chaque jour les inégalités dans le monde du travail.

Magali De Haas



« Femme au volant, mort au tournant »



En 2003, sur les routes françaises, une femme avait, pour le même nombre de kilomètres parcourus, 2,6 fois moins de risques d'être tuée au volant*. Dans la tranche d'âge la plus touchée par les accidents mortels (20-24 ans), les victimes comptent 83% d'hommes. Enfin, les femmes sont neuf fois moins condamnées pour des délits de la route. Au célèbre cliché sur les femmes au volant, devrait-on donc substituer un « Macho en Nissan, voilà le platane ! » ? Et bien non. Car dans les deux cas, ces phrases simplistes propagent une logique sexiste : le sexe déterminerait une capacité, une compétence. Celle de savoir conduire ou d'avoir un bon sens de l'orientation. Si l'on reste dans la même logique et que l'on élargit un peu le champ de vision, cela signifie qu'être une femme ou un homme prédisposerait à des rôles bien déterminés non seulement dans la voiture, mais aussi dans la famille, dans l'entreprise, dans la société... D'une idée reçue toute bête à la différentiation des sexes dans la société, il y a certes un pas. Mais que beaucoup franchissent allègrement.

Marc Stehlin

*Caractéristiques et causes des accidents de la route, juin 2003

1910-2010 :

Cent ans du 8 mars

L'idée d'une journée de revendication annuelle pour les droits des femmes naît à Copenhague en 1910, sur une proposition de la socialiste allemande Clara Zetkin lors de la deuxième conférence de l'Internationale socialiste des femmes. Le 8 mars prend ensuite petit à petit sa place dans l'histoire. En 1917, il marque le début de la révolution russe quand les ouvrières descendent dans la rue à Saint-Petersbourg pour dénoncer le prix du pain. Il sera finalement reconnu « Journée internationale des Droits des femmes » en 1977 par l'ONU et en 1982 par la France.

Cécile Lacroix-Lanoë



“WHAT DO WE WANT ? HEALTH CARE. WHEN DO WE WANT IT ? NOW !”

Par notre correspondante à New York

Le système de santé américain actuel est déplorable. Là-bas, il faut faire appel à des assurances privées, très coûteuses et aux pratiques parfois malhonnêtes, pour accéder aux soins médicaux (sauf pour les personnes âgées ou très pauvres qui bénéficient, sous certaines conditions, d'une couverture par l'Etat).

47 millions d'Américains, y compris issus des classes moyennes, se retrouvent exclus du système. Les femmes sont particulièrement touchées. Leur assurance est plus chère, seulement parce qu'elles sont des femmes. Elles se voient aussi refuser une couverture au seul prétexte qu'elles ont eu au préalable un cancer du sein, une grossesse à complication... Imaginez que vous ayez eu une césarienne, une assurance pourra exiger que vous vous fassiez stériliser pour vous couvrir ! Des femmes décèdent faute de soins ou s'endettent à vie en raison d'une maladie, faute de n'avoir pu payer une couverture santé.

Le système de santé renforce aussi la dépendance des femmes vis-à-vis de leur conjoint. Souvent, elles

« La réforme du système de santé déchaîne les passions »

obtiennent une assurance santé via le travail de leur partenaire. En cas de séparation, elles la perdent. Comment être indépendante, avec un tel moyen de pression à la portée des hommes ?

Depuis l'arrivée d'Obama, la réforme du système de santé est une priorité qui déchaîne les passions. La Chambre des Représentants et le Sénat ont chacun voté un projet de loi. Dans ces textes, deux points provoquent particulièrement le débat. La Chambre des Représentants propose de créer une « public option », une assurance publique accessible à tous. Cette option, pourtant la plus avantageuse pour les femmes, a été écartée par le Sénat. Sous la pression des lobbies anti-avortement, la Chambre et le Sénat ont

également adopté des amendements qui restreignent encore plus l'accès à l'avortement.

Les féministes espéraient toujours parvenir à un projet final bénéfique pour les femmes. L'élection du républicain Brown au poste de sénateur du Massachusetts a estompé beaucoup d'espoirs. Hostile à la réforme, son élection réduit la majorité démocrate au Sénat et la rend vulnérable à l'obstruction parlementaire des Républicains, qui s'annonce acharnée. L'adoption d'une réforme de santé adéquate est maintenant compromise.

La mobilisation continue pourtant. C. Pearson, directrice du National Women's Health Network explique : " Nous avons connu tant d'obstacles depuis la création du Network il y a 35 ans, nous n'allons pas laisser celui-ci nous arrêter".

Sarah Gondy

Le débat sur l'avortement ravivé

Sous la pression des lobbies anti-IVG ou anti-choix, l'amendement Stupack, adopté par la Chambre, interdit que l'avortement soit couvert par une assurance qui reçoit des subventions de l'Etat même si cette option est directement payée par l'assurée. Le Sénat a lui voté l'amendement Nelson qui permet aux Etats d'interdire la couverture santé de l'avortement par des assurances subventionnées par le gouvernement. L'amendement obligerait aussi les assureurs à utiliser des fonds séparés pour la couverture de l'IVG.

Sous la pression des lobbies, l'accès à l'avortement est en train d'être fortement remis en cause aux Etats-Unis.

LE PLAISIR FEMININ : ET SI ON EN PARLAIT POUR DE VRAI ?

Ne rêvez pas, vous ne trouverez pas ici le parfait manuel pour jouir en 10 leçons. Pour la simple et bonne raison qu'il n'existe pas. Par contre, vous trouverez peut-être des éléments pour comprendre les tabous et les interdits qui pèsent sur chacune et chacun d'entre nous et quelques pistes (non exhaustives) pour cheminer vers une vie sexuelle épanouie. L'objectif : essayer de trouver sa voie entre l'image de la vierge complètement coincée ou celle de la bimbo totalement déjantée qu'on nous impose aujourd'hui.

Plaisir féminin : circulez, y'a rien à voir !

La négation du plaisir féminin a une signification : elle est un marqueur fort de la domination des femmes dans les sociétés patriarcales. La sexualité a pendant des années comme unique objet la procréation : le plaisir comme finalité est proscrit. C'est donc d'abord en tant qu'instrument – fondamental ! – de reproduction que le sexe des femmes est conçu. Qualifié d'impur et de diabolique, il doit être soumis au bon vouloir des hommes. La femme n'a rien à dire : la contraception et l'avortement sont interdits, l'adultère fortement réprimé et on va même dans certains pays jusqu'à exciser le clitoris pour interdire la masturbation et garantir la virginité. La psychanalyse, avec Freud, embraye sur des millénaires de patriarcat : le sexe féminin est raté et l'envie de posséder un pénis, jamais comblée, laisse un manque dans la vie d'une femme. A aucun moment, il

n'est pensé comme organe de plaisir pour la femme. Comment s'émanciper si le corps, le plaisir et la sexualité sont réprimés ?

Conséquence : la sexualité féminine reste absente des dictionnaires et des conversations. Le vagin est encore un mot à connotation négative, la cyprine, plus connue en argot - mouille - est réputée sentir mauvais et l'éjaculation féminine, phénomène pourtant admis par les scientifiques est encore méconnue du grand public.

Les années 70 sont passées par là

Les choses ont heureusement évolué : avec le déclin de l'Eglise, la libéralisation de la contraception et la légalisation de l'avortement, la sexualité n'a plus aujourd'hui pour unique but la procréation. La sexualité a enfin pu s'accompagner d'un plaisir libéré de l'angoisse d'une grossesse non désirée. Autre conséquence des mouvements des années 70, la sexualité est

devenue politique. La parole s'est libérée, donnant naissance à la sexologie (rapport Kinsey, rapport Hite) et à l'idée qu'une information sur la sexualité auprès des jeunes dans le cadre scolaire était nécessaire.

Tout est-il réglé pour autant ? On est passé en trois décennies d'une pudibonderie malade à la valorisation du multi-orgasme systématique et autres performances en tous genres. Placardés sur les couvertures des magazines « féminins » ou martelés dans les films pornographiques, les messages impératifs sur une sexualité forcément débridée abondent. La libération sexuelle a en réalité laissé place à l'apparition de nouvelles normes elles aussi contraignantes.

Ces nouvelles normes n'apprennent pas aux femmes à découvrir leur plaisir, connaître leur clitoris, leurs zones érogènes ou à appréhender une relation sexuelle avec tout ce qu'elle peut porter de non-dits,



de tabous et parfois de violences. Elles les incitent souvent prioritairement à favoriser le plaisir de l'homme.

La sexualité en dehors des magazines

Une sexualité épanouissante n'obéit à aucune norme, ni à aucune recette toute faite. Elle dépend de la sensibilité et du vécu de chacun. L'accès au plaisir suppose avant tout d'être en confiance, à l'aise avec son corps, de se laisser aller, de savoir dire oui comme de savoir dire non. Comment peut-on apprendre à lâcher prise et à aimer son corps quand la société (de consommation notamment) essaie d'enfermer les corps dans des stéréotypes tout prêts à l'emploi dans lesquels il est impossible de se retrouver ? En matière de plaisir féminin, il ne doit y avoir qu'une seule règle : celle de n'obéir qu'à ses seules envies.

Deux des clés d'une sexualité épanouie sont la connaissance et la parole. Pour mieux connaître son corps, le Planning Familial conseille aux jeunes filles, dans les rencontres qu'il organise, d'observer leur sexe dans une glace pour le connaître, le voir, le toucher. La recette est valable à tout âge ! Pour en parler, il faut faire sauter le verrou des tabous et des stéréotypes. Ce n'est pas facile mais c'est le meilleur moyen de réussir à prendre son pied à deux. Dans le cas du cunnilingus par exemple,

difficile d'amener sa ou son partenaire à trouver le chemin pour nous procurer un maximum de plaisir sans échanger sur le sujet.

Le sexe est politique

Si chacune et chacun doit trouver ses propres moyens d'accéder à une sexualité épanouie, ce sujet n'appartient pas uniquement à la sphère privée. L'absence d'engagement des pouvoirs publics dans une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge a des conséquences désastreuses sur les rapports filles - garçons à l'école et sur les rapports femmes - hommes plus tard. Que notre sexualité soit épanouie ou non, elle a une conséquence sur le reste de notre vie. Une sexualité dans laquelle chacune et chacun trouve son bonheur est l'une des clés de la liberté. Les programmes éducatifs doivent donc donner à chacune et chacun quelques clés pour se connaître et apprendre à parler de sexualité avec ses partenaires.

Bref, pour finir, à vos miroirs, à vos ébats et profitez-en bien !

Thalia Breton

Vous avez dit masturbation ?

Alors que les femmes sont de plus en plus nombreuses à déclarer se masturber, cette pratique reste encore souvent considérée comme honteuse, inavouable. Elle a été par le passé accusée de tous les maux : cécité, épilepsie... Il est vrai que la masturbation n'est pas liée à la reproduction. Or l'acte sexuel a eu pendant longtemps pour vocation unique la procréation et non de vivre une sexualité épanouissante. La masturbation féminine ne sert à rien d'autre qu'un plaisir sexuel féminin et celui-ci a toujours été réprimé. Plus récemment la masturbation a été décrite par la psychanalyse comme le signe d'une immaturité psychologique, une pratique sexuelle n'étant pas digne des "vraies femmes". Résultat, la masturbation reste une pratique taboue, empreinte de culpabilité. Elle n'est toujours pas considérée comme faisant partie intégrante de la sexualité, comme si le plaisir des "caresses" n'était pas une véritable jouissance. Pourtant la masturbation permet de découvrir son corps, de connaître les zones qui procurent du plaisir et donc, au final, peut aussi être un chemin vers une vie sexuelle plus épanouie. Donc, en solo, à deux, au nombre que vous voudrez, osez !

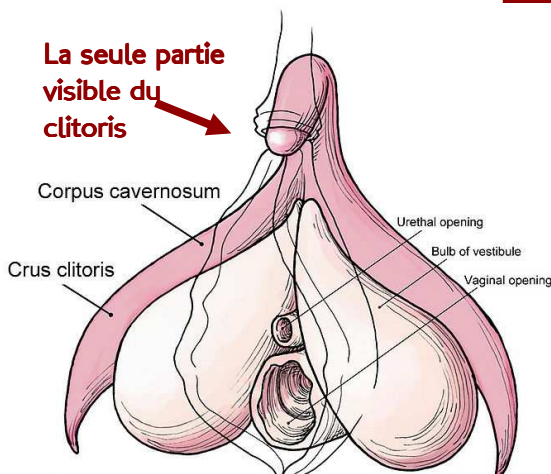
Julie Muret

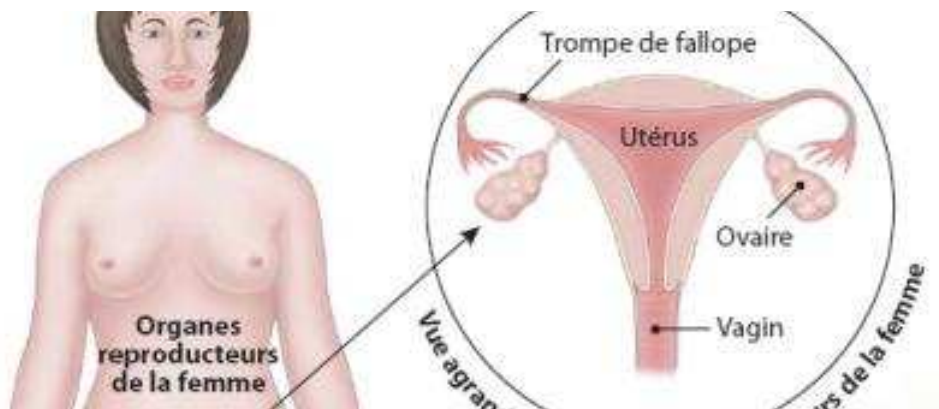
Clitoridienne ou ... clitoridienne ?

Disons le franchement : le clitoris, quel kiff ! Principale source de plaisir sexuel pour une immense majorité de femmes, c'est d'ailleurs là sa seule utilité ! Contrairement au vagin (ou aux organes sexuels masculins), qui servent aussi à la reproduction, le clitoris ne sert qu'à prendre son pied, grâce à ses 10 000 terminaisons nerveuses directement reliées au cerveau (pour 4000 dans le vagin ou le pénis). Réhabilité par les mouvements féministes des années 70, par Mai 68 et par le développement de l'information, nous en savons maintenant plus sur celui que Rosemonde Pujol nomme le « petit bout de bonheur ». Pas si petit d'ailleurs, puisque plus qu'un petit capuchon visible, il s'agit en fait d'un véritable organe de 11 cm avec deux « racines » enroulées autour du vagin, qui sont reliées à la petite partie extérieure et en font donc une zone ultrasensible. La prochaine fois qu'on vous posera la question (mal placée par ailleurs) : « êtes vous clitoridienne ou vaginale », vous pourrez donc répondre : « clitoridienne et... clitoridienne » !

Pour terminer, qu'on se le dise : seule ou avec partenaire, à la main, à la langue (de l'autre) ou avec un canard vibreur, stimulé comme bon vous chante, le clitoris augure de nouveaux (7^{es} ?) cieux...

Carole Chotil-Rosa





LE ZIZI INTROUVABLE

Du silence de l'école à la pornographie ou comment se forment, dès l'enfance, les tabous et les stéréotypes en matière de sexualité.

Dès l'école

Lors de la scolarité, la sexualité est quasiment uniquement abordée sous l'angle de la reproduction, en cours de SVT. Chaque année, les collégiens de 4^{ème} gloussent : « On va parler de sexe ». Le chapitre est en fait bien vite expédié et n'aborde ni la vie affective, ni la sexualité, ni le plaisir qui va avec. C'est pour cette raison que depuis 2001, la loi oblige chaque établissement à dispenser 3 heures

annuelles d'éducation sexuelle de la maternelle au lycée. Elle n'est aujourd'hui pas appliquée.

Faut-il le rappeler, une femme ne peut pas voir son sexe comme un homme et ainsi, se l'approprier. Au lycée, les interventions du Planning Familial sont souvent là pour compléter le topo sur les IST, mais il n'est pas encore assez question de plaisir. En ne répondant pas aux attentes des adolescents, l'école n'assume pas son rôle. Elle devrait être un espace privilégié où les jeunes pourraient s'interroger à haute voix sur leur sexualité avec des adultes à l'écoute. Conséquence : l'éducation à la sexualité se fait ailleurs.

L'éducation sexuelle à travers le porno

Le problème saute aux yeux quand on constate l'évolution de la place de la pornographie dans le développement de la sexualité des jeunes. En France, des études récentes montrent qu'en moyenne, les enfants voient leurs premières images pornographiques à l'âge de 11 ans (Valérie Morency dans *La vie porno de nos enfants*). C'est donc une sexualité globalement masculine et souvent violente qui offre aux pré-ados les premières images qui vont façonner leur vision de la sexualité. Les pratiques sexuelles du porno réduisent les corps à des objets, l'homme est un pénis, la femme un trou.

Quand même Titeuf oublie le clitoris

Il est aussi surprenant que de nouveaux médias à visée éducative semblent eux aussi perpétuer une vision obscure de la sexualité féminine. Le *Guide du zizi sexuel*, créé par Zep autour de Titeuf, se présente comme « l'amour et la sexualité expliqués aux pré-ados ». Ce petit livre plein d'humour et de mots justes peine pourtant à être aussi à l'aise avec les filles qu'avec les garçons. Point de « clitoris » dans l'index de fin : il faudra encore du temps pour réhabiliter le zizi (la zézette ?) des filles.

Rose Lemardeley

Mutilations sexuelles féminines : pourquoi tant de haine ?

Le clitoris est si important pour le plaisir des femmes...que certaines sociétés les en privent. L'excision (ablation du clitoris) et l'infibulation (suppression totale des petites lèvres et suture des grandes lèvres) sont des mutilations sexuelles féminines pratiquées entre l'enfance et l'âge de 15 ans. La fillette est mutilée sans anesthésie à l'aide d'un couteau, d'une lame de rasoir, d'un morceau de verre. De graves conséquences sont au rendez-vous : décès, hémorragies, infections, incontinence... Ces mutilations sont issues d'anciennes traditions patriarcales. Sous couvert de garantir la « pureté » des femmes, elles marquent violemment leurs corps, leur interdisant tout plaisir et mettant définitivement en cause leur intégrité physique. La pression sociale et l'ignorance favorisent ces pratiques qui perdurent en Afrique Subsaharienne, Egypte et Asie du Sud Est. Alors que l'excision est interdite et réprimée dans la plupart des pays, elle toucherait encore près de 3 millions de femmes par année. Un médecin français, le Dr Foldès a développé une intervention chirurgicale pour reformer le clitoris des femmes excisées afin qu'elles retrouvent une sensibilité. Mais cette intervention n'est évidemment pas encore accessible à toutes.



Michèle Deschuyffeleer

A voir : le film *Moolaadé*, de Ousmane Sembene, en partenariat avec Amnesty International.

Sources / Bibliographie

- *Enquête sur la sexualité des Français*, collectif, 2008, INSERM
- *Corps de femmes, sexualité et contrôle social*, Marie Thérèse COENEN et Yvonne Knibiehler, Lavoisier, 2002
- *Le rapport Hite*, Robert Laffont, 1977, nouvelle ed. J'ai lu 2002
- *La sexualité des femmes n'est pas celle des magazines*, Catherine Blanc, 2006
- *Un petit bout de bonheur*, Rosemonde Pujol
- *La revanche du clitoris*, Maia Mazaurette Damien Descrais
- *Osez la masturbation féminine*, Jane Hunt, La Musardine

Interview

CARINE FAVIER

Présidente du Mouvement
Français pour le Planning Familial



Pouvez-vous nous donner l'analyse du Planning familial sur le rapport IGAS qui vient de paraître ?

Globalement, ce rapport rejoint beaucoup de points sur lesquels on tirait la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années. Il met le doigt sur le fait que l'IVG fait partie de la vie sexuelle des femmes de façon structurelle. L'objectif n'est donc pas de diminuer le nombre d'avortements, mais de grossesses non prévues. Il note qu'il y a un souci sur l'accès à l'IVG pour les mineures : beaucoup trop de praticiens exigent encore l'accord des parents, alors que depuis 2001, il peut se faire avec seulement celui d'un adulte référent. En matière d'éducation à la sexualité, il souligne que l'Education Nationale n'applique pas la loi.

Un autre point dans le rapport me tient à cœur : la situation dans les DOM. Il montre l'importance d'offrir des perspectives, notamment

économiques et d'emploi, aux femmes, pour qu'elles aient le choix et non comme seule perspective la maternité. En revanche, le rapport conclut à l'amélioration de l'accès à l'IVG et sur ce point, je suis en désaccord. A mon avis, c'est peut être parce qu'il a été écrit il y a déjà un an : sur le terrain, on observe un recul du nombre d'établissements qui pratiquent des IVG, et beaucoup refusent de pratiquer des IVG au-delà de 12 semaines.

Justement, quelles sont les solutions à apporter pour améliorer l'accès à l'IVG ?

Il faut revenir sur les restructurations hospitalières, pour maintenir ce qui est prévu dans la loi : la présence d'un centre d'IVG dans chaque structure de santé. Pour l'IVG, la proximité est très importante, notamment pour les femmes en difficulté sociale.

Il est également nécessaire d'améliorer la formation des personnels, pour qu'ils appliquent la loi et acceptent les délais. Enfin, il faut absolument maintenir la possibilité de choix des femmes : certains centres ne veulent plus faire que des IVG médicamenteuses, ou ne font que des IVG chirurgicales.

La sexualité et le plaisir sont encore des tabous. Comment l'aborder, selon les différents âges de la vie ?

Ce qui est primordial, c'est la relation au corps. On entend lors de nos interventions en milieu scolaire « le vagin, c'est dégoûtant ». Dès tout petit, il est essentiel de se familiariser avec son corps, apprendre à se toucher, apprendre le bien-être du plaisir. Il ne faut pas avoir une réaction négative, et respecter le désir de l'enfant.

Luc Chatel et Christine Boutin ont fait interdire un dessin animé, Le Baiser de la Lune, censé être diffusé dans des classes de primaire, car selon eux il inciterait à l'homosexualité : cela me fait dire qu'il faut aussi travailler sur le choix de sa sexualité et la légitimité à choisir la sexualité qui nous correspond.

Propos recueillis par **Thalia Breton**

Initiative

VIOLETTE AND CO, LIBRAIRIE FÉMINISTE !



A toutes celles et tous ceux qui osent le féminisme, Violette and Co est LA librairie à ne pas manquer.

Féministe et généraliste, Violette and Co est une librairie rare dans son genre ! Depuis près de six ans, les fondatrices Catherine Florian et Christine Lemoine proposent dans ce lieu situé dans le 11^{ème} à Paris une littérature faite de références essentielles et de nouveautés incontournables sur les questions de féminisme, de genre et de sexualité : des textes

et des images qu'elles présentent comme "hors des sentiers battus et qui s'interrogent sur nos sociétés". Que ce soient des nouvelles, des livres historiques, des romans, des biographies, des témoignages, des essais, des BD, des revues, des DVD et des CD : tous s'attachent à mettre en avant les femmes et les homosexualités.

Pour aller plus loin, Violette and Co organise également des rencontres, des divertissements, des expositions chaque mois, temps

précieux au cours desquels on peut échanger, débattre et découvrir des nouveautés.

On aime particulièrement le rayon jeunesse qui, par ses livres ludiques et humoristiques, apprend aux enfants l'égalité et le respect entre les filles et les garçons.

Linda Ramoul

Violette and Co 102 rue de Charonne 75011 PARIS
www.violetteandco.com

Les militantes d'Osez le féminisme seront à Violette and Co le **10 février** pour (re)découvrir les MLF à travers Françoise Picq et Nadja Ringart pour la présentation de "**MLF // textes premiers**". RDV à 19h

A savoir

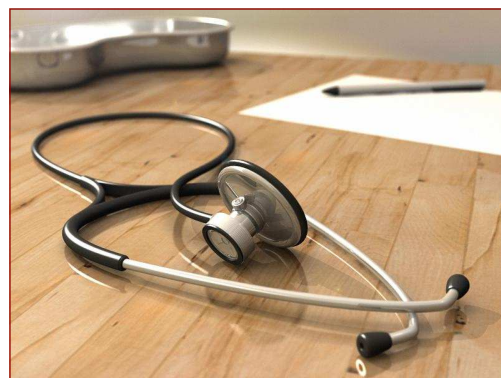
QU'EST-CE QUE LA CLAUSE DE CONSCIENCE ?

Adoptée en 1975 avec la loi Veil, cette clause part du principe que l'avortement peut heurter la conscience ou les convictions du médecin. Ce dernier doit néanmoins informer sans délai la patiente de son refus, et lui communiquer les noms de praticiens qui acceptent de réaliser cette intervention.

En novembre 2009, une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée Nationale, proposant qu'un médecin puisse saisir la Halde s'il subissait une discrimination à l'embauche ou à toute promotion professionnelle liée à ce choix.

Alors que le nombre de médecins qui mettent en avant leur clause de conscience augmente, cette dernière pose une vraie question : est-il légitime de se prévaloir d'une opinion personnelle pour affaiblir, par son refus de le pratiquer, un droit reconnu à la femme de pouvoir disposer de son corps ? Au final, les droits des femmes sont toujours secondaires face à ce droit qu'on octroie aux médecins, qui eux, ont le choix.

Une des solutions pour faire reculer ces préjugés réside dans la formation des médecins. En les informant, en les formant sur les droits des femmes, en leur faisant pratiquer des interventions, l'IVG



pourrait petit à petit devenir un acte médical comme les autres.

Fatima Benomar

Alors qu'en France, la loi affirme que l'avortement ne constitue pas un délit, il est inacceptable qu'un médecin refuse de réaliser cette opération, rendant l'effectivité du droit à l'avortement aléatoire.

Chroniques du sexisme ordinaire

« MADAME OU MADEMOISELLE ? »

Cette distinction paraît en apparence bien anodine. On va encore dire que les féministes chipotent... Et bien non ! Sous prétexte de politesse pseudo flatteuse, cette distinction signifie en réalité qu'on impose aux femmes d'exposer leur vie privée. Le sous-titre de « Mademoiselle », c'est : « je ne suis pas mariée ». Le terme vient du Moyen Age et signifie jeune fille noble, puis au XVIII^e siècle jeune fille vierge, non mariée. Depuis, le statut marital classe les femmes en catégories : célibataires, femmes mariées, veuves et divorcées. A noter que le PACS compte pour du beurre et ne donne pas droit à l'appellation « Madame ».

Grâce à cette question fort indiscreète, tout le monde apprend donc si une femme est célibataire. Par célibataire, entendez disponible et « draguable ». Il n'existe pas d'équivalent pour les hommes ni encore de clignotant qui permettrait de repérer les hommes célibataires. Ils sont appelés Monsieur quelle que soit leur situation familiale.

Le « mademoiselle » signifie aussi implicitement que sans le mariage, les femmes ne sont vraiment « finies ». Elles ne devraient leur achèvement identitaire qu'à l'infini bonheur et accomplissement de porter le nom de l'homme qu'elle épouseront.

Cette distinction renvoie à un

statut des femmes archaïque qui suppose que la femme ne serait qu'un objet dont l'identité dépend de son mari. Nous véhiculons encore de vieux reliquats d'une société patriarcale.

Rappelons enfin que cette distinction n'a aucune valeur juridique. Il existe même une circulaire officielle qui en dénonce le caractère discriminatoire.

Non, le "Mademoiselle" ne rend pas grâce à la jeunesse et aux attraits physiques. C'est au mieux une civilité désuète perçue comme un compliment, au pire une appellation sexiste qui renvoie à un statut de mineures. Alors, Mesdames, faites respecter vos droits et rectifiez dès que possible quand on vous appelle « Mademoiselle » !

Agnès Wasylszyn Pires

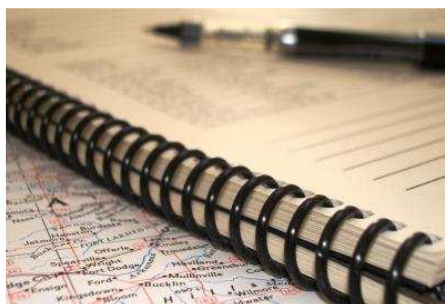
Comité de rédaction : les militantes et tous les militants ayant participé aux réunions du réseau.

Merci à **Mila Jedy** pour le logo !

Moyen de diffusion : par internet.

Abonnement : bulletin à télécharger sur le site, à partir de 15€

Reproduction : autorisée en citant la source (journal « Osez le féminisme ! ») et en indiquant le lien vers le site osezlefeminisme.fr



Vous souhaitez recevoir le journal, participez à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

**Envoyez vos coordonnées à contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr**